



Édito

SNL, la mixité sociale et le lien social.

Dans son 21ème rapport annuel sur le mal-logement, la Fondation Abbé Pierre consacre toute une section à la mixité sociale et c'est précisément sur ce point qu'a eu lieu un débat le 28 Janvier, lors de la présentation de ce rapport. Ce débat réunissait les maires de deux grandes villes de province, Grenoble et Bordeaux d'une part, et de deux villes d'Ile de France, Drancy et Paris de l'autre. Il était frappant de constater la proximité de vues de ces quatre personnalités d'appartenances politiques différentes : il faut permettre de vivre ensemble à des familles et des personnes de cultures, de revenus et de préoccupations très diverses. Frappante également était la proximité de vues quant à quelques solutions possibles : l'accès aux équipements collectifs, le partage d'espaces publics jouent un rôle particulièrement important.

Le rapport souligne le fait que le logement social n'est plus un passage vers une vie mieux maîtrisée, mais que, depuis quelques années, les revenus des personnes en zones sensibles décroissent rapidement. De même la sortie d'un logement devient de plus en plus difficile et problématique. Autrement dit la vie dans ces quartiers s'achemine vers un enfermement social.

A l'opposé de cette tendance, c'est la nécessité de ce partage social qui est motrice pour SNL. Elle est le fondement de notre choix de placer nos logements au cœur des villes, au sein de la vie de nos cités. Nous y parvenons pour la plupart d'entre eux. En effet, comment construire une démarche pour être toujours mieux à même de prendre en main sa vie et celle de ses proches, sans perspective d'évolution et sans se sentir pleinement partie prenante de la vie de la cité, avec ses facilités et ses contraintes ?

Nos élus, ou les voisins, craignent parfois la présence auprès d'eux de personnes « autres » et c'est une de nos tâches de transformer un regard de crainte en un regard bienveillant. Nous avons des arguments pour le faire : le taux de sortie dans de bonnes conditions des locataires de SNL, le fait que si des problèmes se posent des référents bénévoles ou salariés - ou la crédibilité de l'association elle-même - sont là pour trouver des solutions. Nous offrons ainsi une illustration vivante de ce qu'est la solidarité sociale.

Au total, dans une ville les locataires de SNL ne représentent que peu de monde, et on pourrait objecter que l'effet de démonstration et l'impact global sur la vie de la cité sont très faibles. A cette objection il y a plusieurs réponses possibles : peut-être que le nombre de locataires SNL et celui des bénévoles est faible par rapport au nombre d'habitants des cœurs de nos villes, mais il n'en est pas moins vrai que SNL montre que cette démarche d'insertion est possible. .. et que ça marche !

(suite page 2)

SOMMAIRE

P. 1 et 2

Édito et Agenda

P. 3 à 11

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- Sandra Leroy
- Sandrine
- Alain Régnier, Président de SNL
- Rencontre salariés-bénévoles
- La France s'engage

P. 12 à 14

Pour penser plus loin

- 21ème rapport de la FAP
- Quizz

P. 15 à 19

Dossier

- Le logement social

P. 20 et 21

Tour de l'Essonne des GLS

- Dourdan
- Orsay

P. 22 à 27

Pages ouvertes

- Au fil des festivités
- Locataires et bénévoles : les liens sont là



Une autre réponse à ces craintes est que nous ne sommes pas les seuls à être soucieux d'une véritable mixité sociale. D'autres associations à nos côtés le sont également : le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, l'association sœur Solidarités Nouvelles contre le Chômage, des structures d'économie solidaire et sociale, des associations de soutien aux réfugiés et bien d'autres associations à caractère social, culturel, éducatif le sont tout autant et montrent, elles aussi, que cette mixité est possible. Malheureusement, si nous connaissons nos existences réciproques, bien souvent nous sommes très insuffisamment liés et notre insertion dans de vrais et solides réseaux associatifs n'est pas toujours satisfaisante.

Que ce soit au niveau des Groupes Locaux ou à celui des Intergroupes, interrogeons-nous : le positionnement public et le témoignage,

qui représentent des piliers de notre action, ne passent-ils pas par l'insertion dans des réseaux associatifs et, au besoin par leur mise en place ? Cela donnerait à chacun une meilleure visibilité et donnerait plus de portée à notre interpellation de la « société civile ».

Il ne s'agirait pas de monter des collectifs de plus, mais plus simplement il s'agirait de mieux nous connaître mutuellement et de davantage nous épauler, de davantage partager, entre nous et avec le public, ce qui nous motive et de faire valoir nos résultats. Cela contribuerait à renforcer le lien social qui nous lie entre nous, qui nous lie également à tous ceux avec qui nous avançons et à nos amis, voisins et concitoyens.

S'il nous semble que le lien social tend à se déliter, montrons que ce n'est pas une fatalité.

Hervé de Feraudy, Président de SNL Essonne

Agenda

Mars

- Dimanche 13 mars

Concert à Villebon-sur-Yvette

- Mardi 15 mars 2016, 14h30

Cultures du Cœur : Rencontre-découverte avec visite guidée à l'Ecole et Espace d'art contemporain Camille Lambert (Juvisy)

- Jeudi 17 mars 2016, 19h00

Formation : Bienvenue aux nouveaux bénévoles

- Jeudi 17 mars 2016

Réunion du Conseil d'Administration

- Samedi 19 Mars 2016

Festival des arts africains à Bruyères-le-Châtel

- Jeudi 24 mars 2016, 20h30

Réunion des responsables de groupes

- Jeudi 31 mars 2016, 14h30

Cultures du Cœur : Rencontre-découverte à La Barakt d'Animakt (Saulx-Les-Chartreux)

Avril

- Vendredi 1er avril 2016, 9h à 17h

Formation : Le droit au séjour des personnes étrangères et le travail salarié

- Jeudi 7 avril 2016

Réunion du Conseil d'Administration

- Samedi 9 et Dimanche 10 avril 2016

Cultures du Cœur : Festival Jeunes Pousses à Saulx-les-Chartreux

- Dimanche 10 avril 2016

Vide grenier de Breuillet à Port Sud

Mai

- Jeudi 26 mai 2016, 19h à 22h

Assemblée Générale 2016 SNL Essonne à Massy

Retrouvez tous les autres événements sur notre site : **www.snl-union.org, page Essonne**

Une nouvelle salariée : Sandra Leroy

Sandra est notre nouvelle « chargée de mission à la vie associative », elle remplace Marion Primard depuis le 4 janvier.

Sandra connaît bien SNL puisqu'elle est bénévole à Bruyères-le-Châtel depuis avril 2013 : comment cette maman de deux jeunes enfants, salariée chez PSA (Peugeot-Citroën) trouve-t-elle le temps d'accompagner une famille SNL ? « je ne regarde jamais la télé » me répond-t-elle avec un sourire malicieux !!!

C'est lors du festival des arts africains de Bruyères-le-Châtel qu'elle s'arrête au stand SNL où on lui explique ce que fait l'association ; l'idée la séduit parce qu'elle répond à son envie de s'investir dans la vie sociale de sa ville et devant le gros manque de bénévoles dans ce GLS (il y a une seule bénévole pour 19 logements et une pension de famille), elle décide rapidement de devenir bénévole.

La locataire SNL qu'elle accompagne est aussi une maman avec des jeunes enfants : alors elles prennent vite l'habitude de se retrouver au bord du terrain de sport où les enfants jouent ensemble pendant que les mamans discutent : une relation de « bon voisinage » démarre puis se transforme en une relation amicale qu'elles sont heureuses de décrire toutes les deux dans le film de présentation de SNL que vous pouvez visionner sur le site de SNL-Union.

A Bruyères-le-Châtel, Sandra est aussi adhérente à l'AMAP et elle propose aux autres adhérents AMAP de donner aux locataires SNL les paniers de fruits et légumes non récupérés (ce qui arrive souvent pendant les périodes de vacances) : belle initiative de sa part de rapprocher les deux associations et, en plus, deux adhérents AMAP deviennent bénévoles SNL.

Marion est très présente à Bruyères-le-Châtel, elle connaît bien Sandra et elle sent que cette jeune bénévole active pourrait s'engager encore davantage dans SNL. Après l'année qu'elle a passée en tant qu'observatrice au CA (Conseil d'Administration) sur la proposition de Chantal, Marion lui propose carrément de lui succéder en tant que salariée.



Sandra Leroy

Sandra hésite un peu, ce poste est très différent de celui qu'elle occupe chez PSA mais elle sait qu'elle y trouvera l'aspect « relations humaines » qui lui manque chez PSA alors elle saute le pas.

Le rôle d'une « chargée de mission à la vie associative » est de créer de nouveaux GLS dans les communes où il y a des logements SNL (déjà existants ou en cours de création) et de soutenir les GLS déjà existants mais qui n'ont pas assez de bénévoles. En clair, cela veut dire de trouver de nouveaux bénévoles ... hum ... plus facile à dire qu'à faire !!!

Heureusement, Sandra ne manque pas d'idées : activer le réseau des bénévoles existants, utiliser le site internet <http://www.tousbenevoles.org/>, faire de la communication lors des manifestations dans les communes, rencontrer les futurs retraités (chez PSA par exemple) ... Mais le plus important est de bien encadrer les nouveaux bénévoles afin qu'ils trouvent vite leur place à SNL et qu'ils y restent.

Sandra participera aussi à la commission « Communication » pilotée par Clothilde à SNL-Union pour mieux faire connaître SNL dans l'objectif de faire connaître tous les événements organisés par les bénévoles ... et de recruter de nouveaux bénévoles. Merci pour ce que tu as déjà fait à SNL et Bienvenue à la vie associative Sandra !!!

Béatrice Marteil

Quoi de neuf à SNL Essonne ?



Sandrine

Beaucoup d'entre vous connaissent Sandrine puisqu'elle est arrivée chez SNL en janvier 2004. Elle a été TS (Travailleur Social) à Massy-Verrières et Saulx-les-Chartreux jusqu'en 2014, année où elle a intégré le secteur de Palaiseau-Villebon/Orsay

jusqu'à janvier 2016. Ce métier de TS correspondait bien à son diplôme de CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) et lui plaisait beaucoup mais, après douze ans, elle souhaitait évoluer vers un travail plus orienté vers le relationnel avec les familles et moins administratif et aussi mettre en place des actions collectives.

Lorsque Denis Bouillet a pris sa retraite, elle s'est tout de suite proposée pour le remplacer à son poste d'hôte de la pension de famille d'Etampes. Les pensions de famille accueillent des personnes qui, pour diverses raisons, ne sont pas assez autonomes pour être logées dans un logement social durable. Ce sont généralement des personnes isolées qui ont besoin d'un accompagnement individuel mais aussi des temps collectifs. Ces personnes ont toutes un état d'esprit « PF » : elles aiment vivre avec les autres, chacun a son logement mais tous font partie d'un groupe où le respect de l'autre est essentiel au bien-être de chacun, elles participent aux activités de groupe et savent entretenir correctement leur logement. La pension de famille d'Etampes est la première qui ait été créée par SNL Essonne. Elle est constituée de deux sites : « Guinette », une grande maison divisée en quatre studios et un T3 sur un grand terrain avec un jardin potager et même un poulailler et « République », une maison de ville divisée en 7 appartements.

Les résidents des deux sites se retrouvent régulièrement pour des activités communes dans la salle commune de Guinette. Le rôle de l'hôte est bien évidemment essentiel au bon fonctionnement de la PF : Sandrine me parle de la gestion des relations au sein du groupe, elle voudrait développer l'esprit de solidarité et mettre en avant le savoir-faire de chacun. L'hôte doit toujours veiller à « faire avec » et jamais « à la place », à susciter des initiatives de la part des



résidents et à apporter des idées qui correspondent aux centres d'intérêt des résidents. Sandrine me parle avec enthousiasme de tous ses projets pour la PF d'Etampes. Après une réunion avec les résidents et avec toutes les idées évoquées, un planning d'activités a déjà pu être mis en place dont un déjeuner proposé tous les mardis : l'objectif est de permettre aux résidents de préparer des plats qu'on ne se fait pas lorsqu'on est seul (tartiflette, bourguignon, lasagnes maison,...) et de partager un moment convivial. Chacun participe à la conception du repas (de l'achat des ingrédients à la préparation) puis, l'après-midi, des sorties ou des jeux de société sont proposés suivant la météo. Elle voudrait aussi, avec les résidents, reprendre le jardinage au printemps, fabriquer du mobilier de jardin avec des palettes de récupération, démarrer un atelier de mosaïque pour réaliser une grande fresque SNL sur un mur de la maison. Des activités avec les autres PF de Palaiseau, Dourdan, Bruyères-le-Châtel sont également proposées (repas de Noël, crêpes, fête de la musique, galette, sortie en bord de mer, voyage...). Ces temps de rencontre permettent de créer du lien entre les résidents. En plus des activités en interne à SNL il est important que les résidents puissent avoir des activités avec d'autres associations dans la ville. C'est pourquoi le partenariat avec l'association « Horizon » sur Etampes déjà instauré par Denis va se poursuivre ... chacun pourra trouver des activités qui lui permettent d'exploiter ses talents. Un autre projet lui tient à cœur : faire connaître SNL à Etampes afin de recruter des bénévoles. Un bricoleur qui viendrait l'aider bénévolement pour l'entretien courant des logements ou pour l'organisation des activités serait une grande aide pour elle !!! Bienvenue à « Guinette – République » Sandrine!!!

Béatrice Marteil

Alain Régnier, président de SNL.



Il fallait que les lecteurs de *La Lucarne* fassent mieux connaissance avec le nouveau président de SNL : Alain Régnier succède en effet à Etienne Primard, l'un des fondateurs de SNL.

Il nous avait donné rendez-vous à Michel Julian et à moi au Ministère de l'Intérieur. Bien sûr un certain nombre de salariés et de bénévoles avaient déjà eu l'occasion de l'entendre et de le rencontrer en Essonne ou à Paris dans les locaux de l'association mais cette fois-ci nous étions dans son bureau, au sein de l'entrelacs de bâtiments aux couloirs multiples, dans ce ministère auquel il est rattaché depuis « trente ans d'une vie passionnante ».

Les missions récentes

Alain Régnier est actuellement « conseiller du gouvernement », préfet au statut récent et un peu particulier. Jean-Marc Ayrault, premier ministre, l'avait maintenu dans sa charge de délégué interministériel au mal - logement : il devait s'occuper des populations non ou mal logées, celle des Roms en particulier. La très explicite et récente circulaire du 25 août 2012 devait l'y aider : pas d'évacuation des campements illicites sans diagnostic social et solution de relogement. Manuel Valls, signataire de la circulaire en tant que ministre de l'intérieur puis premier ministre, ne lui facilite pas la besogne, « une des plus difficiles de sa carrière ».

En octobre 2014 Alain était « démis » au grand dam des associations concernées par le problème des populations marginalisées et exclues.

Depuis février 2015 il suit de près, à la demande du ministre de l'intérieur, le déploiement du Service Civique. Il connaît bien la question, nous explique-t-il, puisqu'il est depuis sa fondation en 1993 administrateur à Unis-Cité, association à l'origine de l'Agence du Service Civique fondée en 2010 par Martin Hirsch. Le Service Civique destiné aux jeunes de 16 à 25 ans fait partie des moyens de réaliser une mission beaucoup plus large à laquelle tient Alain : promouvoir l'égalité et la citoyenneté au sein même du Ministère de l'Intérieur, « ministère de la citoyenneté par excellence » : actuellement les jeunes volontaires du service civique sont répartis également entre les préfectures, les forces de sécurité et la sécurité civile.

L'Agence du Service Civique devrait d'ailleurs devenir le Haut commissariat à l'Engagement et élargir son recrutement de volontaires.

Il s'agit de constituer des « réserves citoyennes » dans d'autres ministères comme ceux de l'Education Nationale, de la Santé par exemple et tous les âges sont concernés : les jeunes par l'intermédiaire du Service Civique mais aussi des volontaires, retraités ou non, pour des missions particulières (catastrophes naturelles, aides ponctuelles à des municipalités pour des événements particuliers...). Ce ne sont pas les volontaires qui manquent mais plutôt les propositions à leur faire. Néanmoins il y a des projets dont certains sont en expérimentation intéressante.

Pour le service civique destiné aux jeunes, les perspectives annoncées par le gouvernement sont très ambitieuses : il s'agit de passer des 55 000 volontaires de 2015 à 150 000 (15% d'une classe d'âge) en 2017 et à 350 000 en 2018... D'ores et déjà on peut constater des effets positifs pour les jeunes eux-mêmes mais aussi pour la société tout entière : l'intervention des pompiers par exemple devient plus facile dans certains quartiers dits sensibles... Mais gare aux effets d'annonce et aux dangers que la quantité peut faire courir à la qualité, gare aussi à ne pas transformer les missions confiées aux « réservistes » en fiches de poste, les tuteurs en maîtres d'apprentissage, les volontaires en candidats au profil prédéfini.

Quel rapport, dira-t-on, entre ce pilotage du déploiement du service civique et de l'engagement citoyen, les missions concernant le mal-logement, l'acceptation de la présidence de SNL ? Dans tous les cas il faut créer et maintenir du lien dans notre société individualiste et éclatée, permettre à chacun de donner le meilleur de soi.

(suite page 6)

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Les années de formation

Alain est originaire de Toul et garde des attaches avec la Lorraine de sa jeunesse. Adolescent il rêve de devenir chercheur en biologie : c'est le vivant qui le passionne et effectivement il se spécialise en biologie moléculaire. Tout jeune aussi, à Toul, il a créé des associations – notamment dans le domaine culturel, la musique d'orgue par exemple. Il est connu ; on le sollicite pour faire partie du conseil municipal de Toul. Le tournant est pris, la chose publique l'attire plus que les paillasses des labos : ses parents se désolent de voir renoncer à une thèse le premier de la famille à avoir accédé à l'Université. Le service militaire, la vie commune avec une classe d'âge qui n'est pas la sienne oriente son projet : être journaliste ? Ses compétences universitaires sont scientifiques et le cantonneraient dans la vulgarisation. Il obtient une bourse, fait du droit, apprend – sans plaisir – à passer de la clarté et de la sobriété des chiffres aux codes bien ancrés de la rédaction argumentée. Il joue le jeu des concours de la haute administration publique - y compris l'ENA qu'il rate à l'oral. Encore les codes - sociaux, ceux-là. Le voici sous-préfet, c'est-à-dire directeur de cabinet des préfets de Haute Marne puis de Côte d'Or. Nous sommes au début des années 1990. Il passe deux « années passionnantes » comme sous-préfet chargé de la politique de la ville dans le Val d'Oise.

Et voici SNL...

En 1995 il est conseiller de Pierre-André Périssol qui est chargé du logement dans le gouvernement Juppé et il voit « débouler » dans son bureau Etienne Primard venu réclamer l'argent promis mais non donné à SNL. Le contact est bon. Alain est invité au Rotoir chez Etienne et Françoise Primard. Il fait connaissance avec la famille, suit Denis Primard à SNL Paris, accompagne deux familles. Il devient même, à la demande de Denis, administrateur à SNL Paris mais son travail auprès des ministre ou secrétaire d'Etat chargés du logement, Dominique Versini puis Benoît Apparu, le mobilise à plein temps.

En 2010 SNL Essonne se débat dans de graves problèmes financiers. L'aide de l'Etat est vitale. Alain est alors préfet à l'égalité des chances auprès du premier ministre François Fillon. Il présente au CA de décembre 2010 les conditions selon



Au travail avec le bureau

lesquelles l'Etat permettra à SNL Essonne de repartir d'un bon pied. Le climat est tendu. Les plaisanteries d'Etienne n'y changent rien.

Il faut faire faire un audit, changer de méthodes de comptabilité. Encore seulement simple observatrice au CA je ressens vivement la tension et la gravité du moment.

En cet après-midi de janvier 2016, revenant sur cet épisode crucial Alain commente : « en tant que préfet je suis gérant de l'intérêt général, je savais que la disparition de SNL entraînerait beaucoup de préjudices ».

2012, arrivée d'une autre majorité « aux responsabilités » : premiers ministres et ministres chargés - entre autres missions - du logement des personnes en détresse passent : le haut fonctionnaire continue à œuvrer auprès des politiques et des associations. Alain nous dit qu'il partage avec le biologiste Jean- Claude Ameisen ce principe : il ne faut pas voir l'autre comme un risque, sinon on ne vit pas. C'est pourquoi l'Etat ne doit pas se situer sur le terrain stérile du seul contrôle : qu'il fasse confiance. Il faut se mettre et « mettre les gens en mode projet ».

Et justement SNL est « un magnifique projet ».

En tant que président de SNL Alain Régnier cherche une dynamique, il faut gagner en productivité, montrer que les travailleurs sociaux et les bénévoles loin de faire de l'assistantat contribuent à rétablir le lien social, à faire émerger en chacun le meilleur. Il faut décroquer, travailler en réseau avec les ressources des territoires.

C'est difficile ? Les travailleurs sociaux des collectivités locales sont débordés et n'ont pas de moyens ? La communication – en interne ou avec l'extérieur - ne passe pas toujours de façon suffisamment fluide ?

Les SNL Départementales, SNL Union, Prologues ont du mal à harmoniser leurs perspectives ? Les aides publiques tarissent ? La gouvernance n'est pas au point ?

Lapidaire Alain répond : « Je préfère parler de verre à moitié plein ».

Il a un autre rendez-vous. Il nous raccompagne dans le dédale des couloirs, son au-revoir est un vrai au revoir. Nous rendons nos badges, récupérons nos cartes d'identité.

Notre entretien confirme en tout point la note stratégique ci-dessous. Il y a de quoi faire pour continuer à remplir le verre.



Avec le directeur Gilles Ruaud et une administratrice

Françoise Bastien

Le 10 décembre 2015

Solidarités Nouvelles pour le Logement - SNL Union

Note stratégique SNL

30 ans au service des plus fragiles

On fêtera en 2018 les 30 ans de SNL. Pour préparer cet événement, je propose de définir nos orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

Le séminaire du 10 octobre 2015 a été riche d'échanges et de propositions. Il a réuni administrateurs et salariés de nos associations. Le questionnaire de satisfaction montre l'intérêt et l'envie de renouveler périodiquement ce type de rencontre.

Plusieurs points consensuels ressortent clairement de ces échanges :

- organiser la participation des locataires à tous les niveaux de l'association
- mieux connaître les bénévoles pour améliorer les pratiques et développer les groupes locaux de solidarité en nombre et en missions
- rester sur le territoire francilien et couvrir la totalité de la région et ce le plus rapidement possible
- renforcer nos actions de témoignage et d'interpellation

D'autres sujets font débat et méritent d'être approfondis :

- la question du modèle économique, avec notamment le financement pérenne de l'accompagnement social et celui de la création de logement
- l'évolution du parc de logement et la part en devenir d'un parc de logement très social durable
- l'apport de SNL à des projets expérimentaux
- notre place et nos relations avec d'autres opérateurs du logement très social
- la mise en place d'une gouvernance adaptée au changement d'échelle de SNL et aux évolutions territoriales

Ces différents items ne résument pas tous les sujets qui doivent être débattus, évalués et arbitrés.

SNL est un projet citoyen créé en 1988, et qui reste en avance sur son temps. Connue et reconnue, ce projet associatif doit passer à une nouvelle étape de son développement, tout en conservant ce qui fait son originalité et l'intelligence de ses fondateurs.

A nous d'imaginer ce que sera SNL demain.

Je compte sur vous pour participer à ce grand chantier !

Alain Régnier

Président de SNL-Union

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

La rencontre salariés - bénévoles , 18 février 2016

Pour prendre une connaissance précise du déroulement de la rencontre et des pistes de travail proposées pour que ces échanges ne restent pas lettre morte, rendez-vous sur le site de SNL Essonne, site des bénévoles.

« Il faut que nous prenions le risque puisque les autres ne veulent pas le prendre. »



« En 2018 SNL aura 30 ans : il nous faudra avoir réalisé le projet associatif et avoir développé notre parc de logements. »

« L'autre c'est une opportunité, ce n'est pas une menace. »



France et Chantal organisent les ateliers

«Montrons notre performance : plus nous serons gros, plus nous serons entendus.»



mise en commun , débat ...Il faut maintenant passer aux actes !



mais entre-temps, il a fallu bosser !

Quoi de neuf à SNL Essonne ?



Il manque la photo du photographe, Frédéric Gaumer ! Merci Frédéric !

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Des locataires qui participent à la vie de l'association ?

Vous avez pu lire dans *La Lucarne* de décembre 2015, l'édito de notre président Hervé de Féraudy et l'article consacré à Gwénaëlle Dufour, directrice de SNL Union ; vous avez certainement pris connaissance des propos tenus par Alain Régnier, nouveau président de SNL Union. Le point commun (l'un des points communs) est l'accent mis sur la personne du locataire. C'est bien normal puisque loger des personnes privées de logement est au cœur du projet SNL. Ce n'est pas nouveau non plus ; en 2010-2011 nous avons lancé une enquête intitulée « La parole aux locataires ». Et puis, le 30 mai dernier, lors du grand rassemblement à Guyancourt, il a été dit que si SNL a démontré son savoir-faire justement apprécié en matière de création de logements et d'accompagnement, il reste de sérieux progrès à réaliser pour que les locataires puissent être véritablement acteurs au sein de SNL et par là accéder au statut de membre actif de l'association. Le CA de SNL Essonne a missionné une équipe de 6 personnes (Sandra Leroy, Chantal Pénarguér, Françoise Brideron, Michel Enjalbert, Bruno Dhont et François Henry-Amar) pour travailler cette question et, à terme, faire des propositions concrètes pouvant faciliter la participation des locataires à la vie associative et aux décisions.



Deux axes de travail ont été retenus. L'un s'intéresse directement au « locataire » qui a des droits et des obligations ; encore faut-il qu'il les connaisse pour les mettre en œuvre et être responsable de son logement. Une enquête est lancée pour connaître la situation

des locataires, leurs demandes, leurs besoins. Le deuxième axe est orienté vers les GLS dans lesquels « vivent » les locataires.

Les modes de fonctionnement, les habitudes, l'histoire, le contexte sont différents d'un groupe à l'autre.

Les expériences aussi. C'est une richesse. Nous allons recueillir auprès des groupes locaux les différentes façons de s'organiser, les expériences réussies ou ratées de participation des uns et des autres.... Nous espérons en tirer quelques enseignements que nous partagerons.

Le travail est lancé. Quand vous recevrez cette *Lucarne*, il aura avancé et nous en reparlerons.

François Henry-Amar

SNL A REÇU LE PRIX DE LA FRANCE S'ENGAGE

La France s'engage

1. Qu'est-ce que *la France s'engage* ?

La France s'engage est une démarche inédite, portée par le Président de la République. Elle a vocation à mettre en valeur et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, d'intérêt général, portées bénévolement par des individus, des associations, des fondations, des entreprises. L'enjeu est de faire émerger de nouveaux modes d'intervention, toujours plus en adéquation avec le fonctionnement et les besoins de notre société. L'engagement était en 2014 la Grande cause nationale. C'est dans cette ambition que « La France s'engage » a été lancée par le Président de la République.

Patrick Kanner, Ministre en charge de la Vie associative, porte et anime la démarche présidentielle. Il en assure la promotion et la valorisation.

Un appel à projets permanent

Un repérage des projets se fait constamment par différents canaux en s'appuyant sur tous les acteurs qui soutiennent l'innovation sociale (réseaux associatifs, fondations, collectivités locales, acteurs de l'État...).

Quatre critères sont fixés pour l'évaluation des projets :

- leur utilité sociale
- leur caractère innovant
- leur potentiel de duplication ou de changement d'échelle
- l'évaluation rigoureuse de leurs résultats.

Tous les semestres de nouveaux lauréats sont sélectionnés. 12 d'entre eux sont choisis par le Président de la République, et 3 sont choisis par le vote des internautes. Tous les lauréats bénéficient à travers cette démarche d'une valorisation, d'un accompagnement et d'un soutien financier.

2. Le projet présenté par Solidarités Nouvelles pour le Logement

C'est SNL-Union, qui porte le projet, mais celui-ci concerne l'ensemble du mouvement et des structures autour de trois axes :

Développement de la production des logements :

Créer des logements partout en Ile-de-France, au-delà des cinq départements où SNL est déjà présente, et essayer le « modèle » SNL ailleurs en France, en priorité dans les zones où les besoins sont les plus importants, toujours en complémentarité et en synergie avec les réseaux locaux existants,

- Passer d'ici 2018 à 140 logements créés par an, moyennant le renforcement du professionnalisme, la mutualisation de certaines fonctions, le développement d'outils adaptés.

- La création de nouveaux logements se fera sur l'ensemble de l'Ile-de-France, notamment dans les départements où SNL n'est pas encore présent (il s'agit d'achever le département de Seine-Saint-Denis, et de créer des logements dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne). La création de logements durables pour les personnes en ayant besoin a été intégré au projet.

- Cette création de logements se fera également en répondant à la demande d'Associations, spécialisées par exemple sur certains publics à handicap, de réaliser pour elles la création de logements adaptés («MOI⁽¹⁾ pour tiers»).

Accroissement de la mobilisation de la société civile :

Poursuivre la mobilisation de la société civile en développant les Groupes Locaux de Solidarités, partout où SNL produit de nouveaux logements.

Essaimage :

Apporter ailleurs l'expérience et le savoir-faire de SNL, en appui d'autres partenaires Il s'agit ici de faciliter les transferts de compétence.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Sur un budget d'action d'un million d'euros sur 3 ans (de mi-2015 à mi-2018), LFSE⁽²⁾ s'est engagée à verser une subvention de 600 000 €, selon la répartition suivante :

- 90 000 € en 2015 (2ème semestre)
- 220 000 € en 2016
- 195 000 € en 2017
- 95 000 € en 2018 (1er semestre)

Affectation des fonds :

- Ressources humaines : une partie notable de la subvention est fléchée vers la prise en charge d'une partie des coûts salariaux. Il s'agit avant tout de pouvoir mener collectivement ce projet de développement, notamment en mutualisation et coordonnant au mieux les actions.

- Salariés déjà en place :
Directeur SNL Union / Chargée des ressources humaines / Responsable de la maîtrise d'ouvrage d'insertion.
- Salariés devant être recrutés :
Deux personnes en charge du développement des groupes locaux de solidarité (2016 / mi-2017)

La fiche de poste du premier chargé de mission développement de la vie associative prévoit un fonctionnement au service des SNL D ne disposant pas de ressources dédiées à ces fonctions.

Deux personnes en charge de la maîtrise d'ouvrage d'insertion (constitution d'un pôle). Un recrutement mi-2016 et un mi-2017)

- Fonctionnement et autres frais : prise en charge par la subvention des frais de fonctionnement et de structure attachés aux ressources humaines, ainsi que le coût de l'organisation d'un déménagement.

Le projet se réalisera de 2015 à 2018

Pour réaliser ce projet, différents types de soutiens ont été obtenus.

- Financement
- Accompagnement

(1) Maîtrise d'ouvrage d'insertion

(2) La France S'Engage

21ème rapport de la FAP sur l'état du mal logement



La publication annuelle du rapport de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés est un des moments majeurs de la politique française. (C'est la 21e fois qu'il l'est hélas !)

Il attire l'attention cette année sur :

- Le "décrochement des couches populaires". (Cf. l'éditorial du Président)

- "L'impact du mal logement sur la santé publique". Et, comme chaque année, il fournit le détail des chiffres clés du mal logement :

- 3,8 millions de personnes non ou très mal logées,

- 12,1 millions de personnes fragilisées par rapport au logement.

Plutôt qu'essayer de vous dire l'essentiel, et comme il vaut mieux vivre avec notre temps, je vous convie à retrouver sur le site internet de la FAP l'ambiance de cette journée, et de vous procurer tous les documents dont vous pouvez avoir besoin, soit en les téléchargeant sur votre ordinateur soit en vous les faisant envoyer (gratuitement) par la poste.

Pour accéder au site tapez : "fap abbé" dans Google.

Cliquez ensuite sur "les rapports annuels" dans le résumé des parties du site ainsi obtenu.

En cliquant sur le rectangle vert en bas à gauche intitulé "Le dernier rapport", vous accédez à une vue

de la salle du Palais des congrès de la porte Maillot qui vous donne accès à une vidéo : elle se passe de commentaires ! (cliquez sur le triangle au centre de l'image pour la démarrer).

Lorsque vous avez fait le plein d'images, que la vidéo est terminée (ou bien que vous l'avez arrêtée parce que vous n'avez pas que ça à faire) descendez sous l'image de départ de façon à faire apparaître le bas de la page. Ne vous égarez pas tout de suite sur les rapports antérieurs mais retenez que vous pourrez y avoir accès ainsi qu'à des infographies sur le logement. Il y a là de quoi meubler bien des soirées d'hiver !

Accédez plutôt au 21e rapport en cliquant sur le lien en vert bien visible à droite.

Si vous avez sur votre disque dur, 12 Mo dont vous ne savez pas quoi faire vous pouvez parfaitement télécharger la totalité du rapport (388 pages tout de même !). En fait, je vous le déconseille.

A votre place, je commencerais par télécharger l'Annexe. Pourquoi, me direz vous, alors que c'est la fin et en quelques sorte la conclusion du rapport et particulièrement les propositions de la fondation ?

En fait, ce qui nous intéresse dans cette partie, c'est le glossaire des sigles ! C'est un outil indispensable pour quiconque s'intéresse au problème du logement.

Je l'ai découvert à mes dépens, la première fois que j'ai essayé de lire "la Lucarne". Trois fois par paragraphe, j'étais arrêté par un sigle incompréhensible qui me dégoûtait de poursuivre la lecture ! Je vous en cite un pour le fun : PDALHPD. Allez donc deviner ce que cela signifie. Même en vous aidant du contexte, je vous défie de deviner qu'il s'agit du : "Plan Départemental d'Aide au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées" !!!

Quel citoyen de bonne volonté connaît la signification des 230 sigles utilisés dans le domaine qui

nous intéresse et référencés dans l'annexe que nous avons téléchargée ? Aucun, vraisemblablement. Aussi je vous propose une solution pour que ces monstres abscons ne soient plus jamais un frein à votre désir incommensurable de connaissance en matière de logement social.

Quand vous étudiez une lange étrangère, de nos jours, il vous suffit de télécharger un dictionnaire sur votre smartphone. Pourtant, le problème qui se pose à nous est à la fois plus compliqué et plus simple. Plus compliqué, parce que les entités dont nous cherchons la signification sont très difficiles à taper sans erreur, plus simple parce qu'il y en a beaucoup moins que de mots dans un dictionnaire.





Aussi, une simple liste de 230 lignes que l'on déroule avec l'index nous suffit et nous n'avons pas besoin de taper ces fichus sigles puisqu'ils y sont déjà écrits en début de ligne suivis de leur signification. Deux couleurs alternées pour bien suivre les lignes et nous voilà parés !



Comment faire passer la liste récupérée sur votre smartphone ? Comme ça risque d'être un peu long à expliquer, nous tâcherons de le faire sur le site SNL.

Pour l'instant vous avez votre Glossaire sur papier (si vous avez imprimé les pages correspondantes). Nous pouvons donc télécharger le premier et le deuxième cahier. Il contiennent en résumé les idées force du 21e rapport.

Quand au rapport lui-même, vous pouvez vous le faire envoyer par la poste. Pas motivé s'abstenir ! Ah oui j'oubliais, la dernière proposition de la Fap me paraît particulièrement pertinente : elle propose d'élire au suffrage universel les représentants dans les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). (Croyez -moi si vous voulez mais bien que je sache ce que sont les EPCI j'ai dû sortir mon glossaire pour vous le traduire !). Cela permettrait d'éviter des pratiques de clientélisme que l'on peut déplorer dans certaines municipalités.

Michel Julian

3,8 millions de personnes mal logées

	MÉNAGES	NOMBRE DE PERSONNES
PERSONNES PRIVÉES DE LOGEMENT PERSONNEL		
- DONT PERSONNES SANS DOMICILE ⁽¹⁾		141 500
- DONT RÉSIDENCES PRINCIPALES EN CHAMBRES D'HÔTELS ⁽²⁾	21 000	25 000
- DONT HABITATIONS DE FORTUNE ⁽³⁾		85 000
- DONT PERSONNES EN HÉBERGEMENT « CONTRAINT » CHEZ DES TIERS ⁽⁴⁾		643 000
TOTAL		894 500
PERSONNES VIVANT DANS DES CONDITIONS DE LOGEMENT TRÈS DIFFICILES		
- DONT PRIVATION DE CONFORT ⁽⁵⁾	939 000	2 090 000
- DONT SURPEUPEMENT « ACCENTUÉ » ⁽⁶⁾	218 000	934 000
TOTAL	1 123 000	2 879 000
SANS DOUBLE-COMPTÉ		
PERSONNES QUI NE PEUVENT ACCÉDER À UNE PLACE DANS LES AIRES D'ACCUEIL AMÉNAGÉES DESTINÉES AUX « GENS DU VOYAGE » ⁽⁷⁾	11 000	44 000
RÉSIDENTS DE FOYERS DE TRAVILLEURS MIGRANTS NON-TRAITÉS ⁽⁸⁾		41 000
TOTAL des personnes mal-logées (a) (sans double-compte)		3 758 000

12,1 millions de personnes fragilisées par rapport au logement

	MÉNAGES	NOMBRE DE PERSONNES
PROPRIÉTAIRES OCCUPANT UN LOGEMENT DANS UNE COPROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ ⁽⁹⁾	518 000	1 123 000
LOCATAIRES EN IMPAYÉS DE LOYERS OU DE CHARGES ⁽¹⁰⁾	493 000	1 210 000
PERSONNES MODESTES EN SITUATION DE SURPEUPEMENT MODÉRÉ ⁽¹¹⁾	1 055 000	4 299 000
PERSONNES MODESTES AYANT EU FROID POUR DES RAISONS LIÉES À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ⁽¹²⁾	1 443 000	3 558 000
PERSONNES EN SITUATION D'EFFORT FINANCIER EXCESSIF ⁽¹³⁾	2 713 000	5 732 000
TOTAL des personnes en situation de fragilité (b) (sans double-compte)	4 952 000	12 138 000

TOTAL GÉNÉRAL (a+b) (sans double-compte) 14 966 000

QUIZZ FAPIL

(Associations d'insertion par le logement)

Logement et santé

1) L'état de mon logement peut-il avoir des incidences sur ma santé ?

- a Oui
- b Non

2) Pourquoi est-il nécessaire de renouveler l'air d'un logement (ventiler) ?

- a Pour le rafraîchir
- b Pour évacuer les polluants de l'air intérieur
- c Pour faire des économies
- d Pour évacuer l'humidité
- e Ce n'est pas nécessaire

3) Qu'est-ce que les COV ? Quel impact sur la santé ?

- a Composants organiques volatiles
- b Composants d'origine virale
- c Composants d'origine végétale

4) Les grilles d'aération de mon logement font entrer de l'air froid. L'hiver il vaut mieux les calfeutrer.

- a Vrai
- b Faux

5) L'air est-il moins pollué à l'intérieur d'un bâtiment ou à l'extérieur ?

- a A l'intérieur
- b A l'extérieur
- c C'est le même air.

6) Mon habitation date d'avant 1948, les peintures peuvent-elles présenter un risque pour la santé des occupants ? Si oui, lesquels ?

7) Quels diagnostics sont obligatoires pour la vente ou la mise en location d'un logement ?

- a Diagnostic de performance énergétique
- b Diagnostic plombs
- c Diagnostic termites
- d Diagnostic amiante
- e Diagnostic rongeurs
- f Diagnostic acoustique

8) La présence de moisissures dans un logement dénote automatiquement le mauvais entretien de ce dernier par son occupant ?

- a Vrai
- b Faux

9) Combien de litres de vapeur d'eau génère en moyenne une personne / jour ?

- a 1L
- b 5L
- c 10L
- d 15L

10) Quel est le taux d'humidité relative de l'air idéal ?

- a Entre 0 et 30%
- b Entre 30% et 70%
- c Entre 70% et 100%

Réponses

1) Oui

La présence de moisissures, dioxyde de carbone, acariens, etc. et le froid peuvent entraîner des problèmes respiratoires importants (asthme, allergies), de la fatigue et d'autres maladies (problèmes articulaires, dépressions, etc.).

Conséquences sur la vie sociale : quand le logement est en mauvais état, pas présentable, on ne reçoit pas, les enfants n'invitent pas leurs amis, etc.

2) Pour évacuer les polluants de l'air intérieur ET pour évacuer l'humidité.

3) Composants organiques volatiles

Ces composants sont des particules microscopiques présentes dans les vernis, les peintures, le PVC, etc. Ils sont souvent présents dans les logements qui "sentent le neuf" ou "sentent le propre". Ils peuvent être responsables de problèmes respiratoires, d'allergies. Ces composant dont des polluants doux, toxiques à longue exposition. Attention à bien ventiler son logement pour limiter leurs effets négatifs.

4) Faux

Si on les calfeutre, on empêche le renouvellement de l'air qui devient donc de plus en plus pollué.

5) A l'extérieur

On passe 70% à 90% de son temps à l'intérieur d'un bâtiment. L'air est plus pollué à l'intérieur des bâtiments. Sources de pollutions : les contaminants physico-chimiques (produits de combustions : dioxyde d'azote, CO₂, fumée de tabac, formaldéhyde, COV, moisissures, bactéries, acariens, etc.).

6) Oui : peintures aux sels plombs ; (Risque de saturnisme pour les enfants)

7) Diagnostic de performance énergétique, diagnostic plombs, diagnostic termites, diagnostic amiante.

8) Faux

Le développement de moisissures peut être lié à la mauvaise isolation ou un manque de ventilation d'un logement (sans travaux conséquents il est parfois impossible de remédier à ce type de problème).

9) 15L de vapeur d'eau toutes activités confondues (cuisine, douche, activité physique, etc.)

10) Entre 30% et 70% = bonne réponse / entre 0 et 30% = trop sec / entre 70% et 100% = trop humide / 100% = saturation.

La loi rend pratiquement obligatoire pour les intercommunalités la mise en place d'une conférence intercommunale du logement dont doivent explicitement faire partie des représentants d'associations d'insertion comme la nôtre. Dans ce genre d'instances, les bénévoles SNL peuvent être amenés à s'exprimer sur les politiques menées par les collectivités locales en matière de logement.

D'où l'intérêt d'élever le niveau de connaissance moyen d'un certain nombre de bénévoles, la commission formation de SNL Essonne a organisé en décembre dernier une petite séance de formation animée par Claude Field, spécialiste du logement social. Au cours de cette séance, nous avons appris beaucoup de choses, mais d'abord que le logement social est une incroyable jungle de sigles tous plus barbares les uns que les autres, et comme il n'était pas possible de couvrir un aussi vaste sujet en quelques heures, des courageux se sont attelés à la rédaction d'un « Guide du logement social à l'usage des bénévoles de SNL Essonne » disponible sur notre site bénévole.

C'est là qu'il faut aller chercher les renseignements précis. Dans ce dossier pour *La Lucarne*, nous ne pourrons faire ressortir que quelques faits saillants disposés dans des encarts : les différentes catégories de logements sociaux, la situation en Île-de-France, l'obligation faite à certaines communes de disposer de 25 % de logement social et l'histoire du logement social.

Le logement social est une notion assez vague qui peut recouvrir aussi bien ce que l'on appelle couramment les HLM (Habitations à loyers modérés) que certains dispositifs d'accession à la propriété. Nous restreignons ici le domaine aux logements locatifs sociaux (LLS).

Fin 2012, les 726 organismes HLM regroupant tous ensemble près de 80 000 salariés possèdent quelques 5 millions de logements et logent 14% des ménages.

Les attributions de logements sociaux et le recours DALO

Depuis la Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), l'attribution des logements HLM répond au principe du guichet unique : le candidat peut faire sa demande par internet ou dans le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de sa mairie, ou auprès de l'assistante sociale de son secteur ou encore chez un bailleur. La demande est à renouveler chaque année.

Lorsqu'une demande de logement social a été effectuée sans qu'aucune proposition adaptée à la situation ne soit venue en retour, un recours est possible. Le demandeur peut saisir une commission de médiation, puis exercer, dans certains cas, un recours devant le tribunal administratif au titre du Droit Au Logement Opposable selon la loi du 6 mars 2007 (Voir le dossier de La Lucarne du numéro de décembre 2015)

Il existe deux types de bailleurs HLM, les OPH, offices publics de HLM (par exemple OPH de la ville d'Avignon) ou les ESH, entreprises sociales pour l'Habitat (par exemple France Habitation), de droit privé, mais sans distribution de dividendes. Il n'empêche que ces bailleurs sont contraints d'observer les règles de base de la comptabilité : les dépenses doivent être équilibrées par les recettes, lesquelles recettes sont constituées par les loyers versés par les locataires.

Pour pouvoir équilibrer leurs comptes d'exploitation et donc limiter les emprunts qu'il faudra rembourser, les bailleurs sociaux ne paient le terrain qu'à un prix conventionné, et en Île-de-France il est presque toujours inférieur au prix du marché. Si la collectivité locale veut créer du logement social elle doit généralement payer la différence : c'est ce que l'on appelle la surcharge foncière.

Dans le cas le plus répandu, l'État « n'aide » le logement social qu'en consentant, par le biais de la Caisse des dépôts et consignations, des prêts à très long terme, avec un faible taux d'intérêt.

Cette règle générale comporte comme il se doit des exceptions, des subventions directes sont octroyées lorsque l'équilibre serait impossible à tenir.

C'est notamment le cas en Île-de-France où le prix des terrains est très élevé. C'est également le cas pour l'ensemble des logements très sociaux où le plafond des loyers est trop bas pour équilibrer les frais.



PLUS, PLA-I, PLS : les différents types de logements sociaux

Au sein d'un même ensemble HLM peuvent coexister différents types de logements qui s'adressent à des publics différents. Le gros des HLM appartient à la catégorie PLUS (Prêts locatifs à usage social). Les PLA-I (Prêt Logement Aidé d'Intégration) s'adressent aux catégories les moins favorisées, alors que les PLS (Prêt logement social) et les PLI (Prêts locatifs intermédiaires) correspondent à la catégorie supérieure et ne sont pas comptabilisés dans les logements sociaux. L'accès à ces différents types de logements est réservé aux familles dont les revenus annuels sont inférieurs à un certain plafond. Il est donné à titre d'exemple pour les célibataires ou les familles de deux enfants :

Plafond de ressources annuelles (€) en Essonne, 2015

Composition du foyer	Mode de financement du logement			
	PLA-I	PLUS	PLS	PLI
1 Personne	12 725	23 132	30 072	32 178
Couple ou personne seule + 2 personnes à charge	27 378	49 779	64 713	62 384

Les ressources prises en compte sont équivalentes au revenu fiscal

Le calcul des loyers est différent pour chacune des catégories

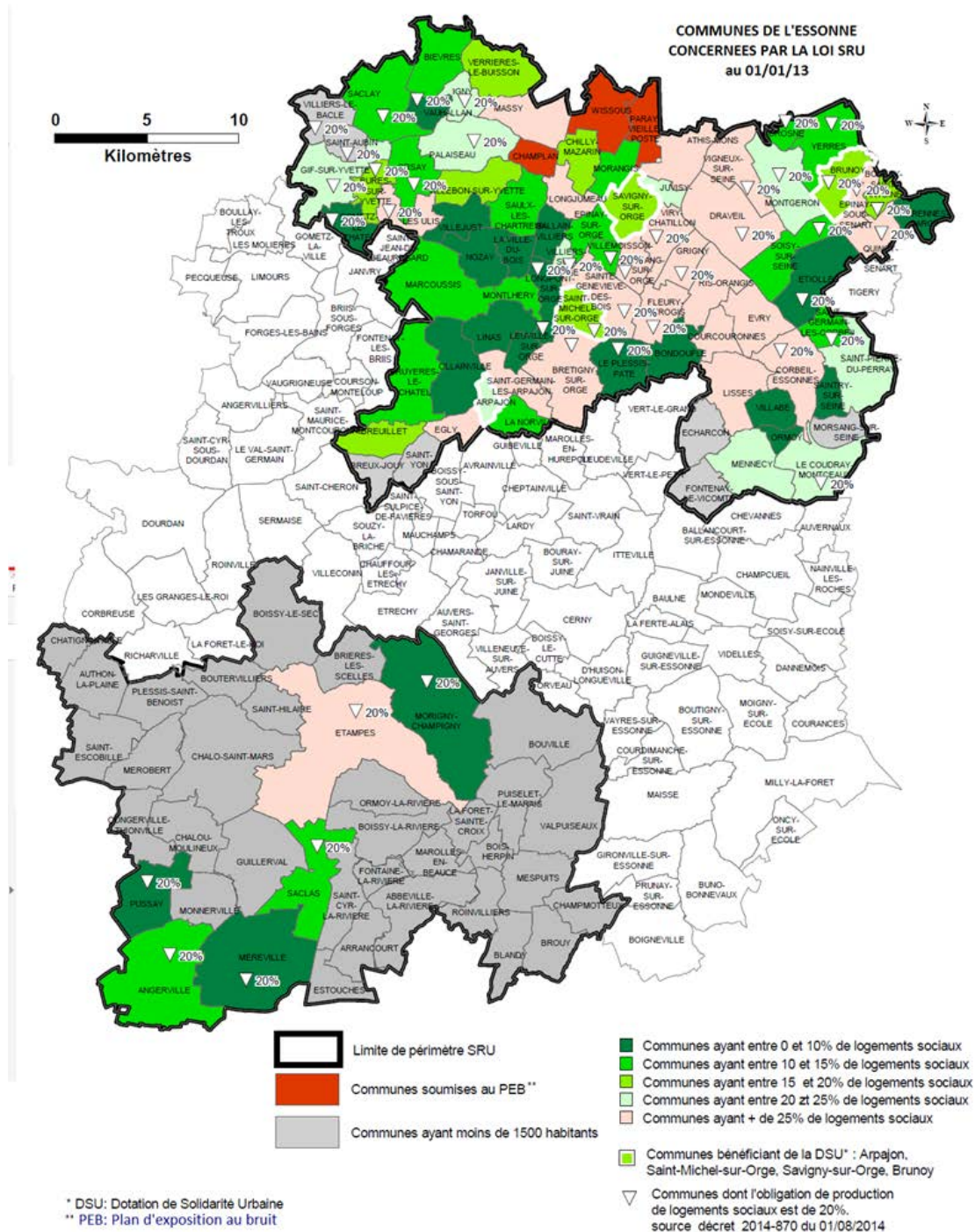
	PLA-I	PLUS	PLS	PLI
Plafond du loyer (€/m ²)	5.61	6.30	8.66	10.06

Les aides de l'État sont également différenciées selon la catégorie : actuellement, le taux d'intérêt est de 1,85 % pour les PLUS et de 1,05 % pour les PLA-I. la durée du prêt est de 40 ans sauf pour les PLI où elle est de 30 ans. Pour les PLA-I, une subvention directe non négligeable est prévue. Les aides de la région et du département sont elles aussi différenciées selon la catégorie.

Par ailleurs, il faut insister sur le fait que les trois catégories de logements sont de qualité – et donc de coût – identique. Dans la même résidence des appartements identiques ont des statuts différents (PLUS, PLA-I etc.) et des loyers différents.

Loi SRU, loi ALUR ... L'obligation pour les communes de faire du logement social

En 2000, la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite loi SRU prévoyait que les communes répondant à certaines conditions devaient faire le nécessaire pour que les logements locatifs sociaux représentent au moins 20 % de l'ensemble des résidences principales sous peine d'un prélèvement sur les ressources fiscales de la commune. La loi ALUR a augmenté le taux de logements sociaux de 20 % à 25 % et durci les pénalités sans modifier substantiellement le « périmètre » SRU. Voici la carte des communes de l'Essonne qui ont une obligation quant au pourcentage de logements sociaux.



La pénalité maximum prévue par la loi ALUR pour les communes qui ne respecteraient pas le quota de 25 % en 2025 est de l'ordre de 1000€ par an et par logement social manquant.

Historique du logement social en France

On peut rechercher les lointaines racines du logement social jusque dans la République idéale de Platon où il s'agit de créer les conditions d'une harmonie entre les dirigeants de la cité et les dirigés, guerriers ou travailleurs. Dans le courant du XIXe siècle, on assiste à l'envol de l'industrialisation et de l'urbanisation, le prolétariat s'entasse dans des conditions insalubres et les usines ont du mal à tourner correctement avec ouvriers-paysans qui habitent parfois à des distances considérables de leur lieu de travail. Les premières propositions pour l'amélioration des conditions de logement des classes populaires viennent alors du patronat conservateur, dans la mouvance du catholicisme social.

En 1889, le député-maire du Havre, Jules Siegfried fonde la *Société française des habitations à bon marché* et trois ans plus tard, il dépose un projet de loi qui prévoit notamment la possibilité pour la *Caisse des dépôts et consignations* de prêter des fonds aux organismes d'HBM.

Ce n'est cependant qu'après la Première Guerre mondiale que le logement social acquiert une certaine ampleur avec la loi Loucheur, en 1928, qui prévoit pour les dix prochaines années la financement de 250 000 logements locatifs et 80 000 logements en accession à la propriété.

Après la Seconde Guerre, les impératifs de la reconstruction vont faire des HLM, nouvelle appellation des HBM, un phénomène de masse. En 1953, la loi rend obligatoire un dispositif créé dans dans le Nord en 1943 ; Les employeurs doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 1 % de la masse salariale, le fameux "1 % patronal", taux qui sera progressivement abaissé à 0,45 %. Dans un contexte de forte pénurie de logements, l'Abbé Pierre lance son fameux appel du 1^{er}

février 1954. Les périphéries urbaines et les villes nouvelles créées dans les années 1960 se hérissent de « grands ensembles » qui sont dans leur majorité des HLM. En moins de 15 ans, 220 ZUP (Zones à urbaniser en priorité) offrant 2,2 millions de logements seront réalisées.

En même temps que les « masses laborieuses » peuplent les grands ensembles, les travailleurs immigrés et leurs familles peuplent les bidonvilles. La loi Debré de décembre 1964 autorise les communes à exproprier les terrains sur lesquels sont construits les bidonvilles pour les aménager et construire des logements.

Les HLM construits lors des *Trente glorieuses* faisaient entrer dans le standard de vie des éléments de confort comme l'eau courante et les WC intérieurs qui n'équipaient qu'une minorité de logements en 1946, mais il s'avère que la dégradation des immeubles construits en urgence est rapide et les réhabilitations coûtent cher. Pour maintenir les loyers assez élevés permettant le

financement de logements pour les plus pauvres, sous la conduite de Raymond Barre, le législateur invente en 1977 « l'aide à la personne », autrement dit les *Aides personnalisées au logement* (APL).

Depuis les années 1990, avec l'envolée des prix de l'immobilier, l'offre de logements "bon marché" s'est considérablement rétrécie. Le parc privé à loyer modeste disparaît progressivement au détriment des ménages à faibles ressources. Le législateur s'efforce de créer les conditions pour créer du logement : loi Gayssot dite SRU en 2000 qui crée un pourcentage minimum de 20 % de

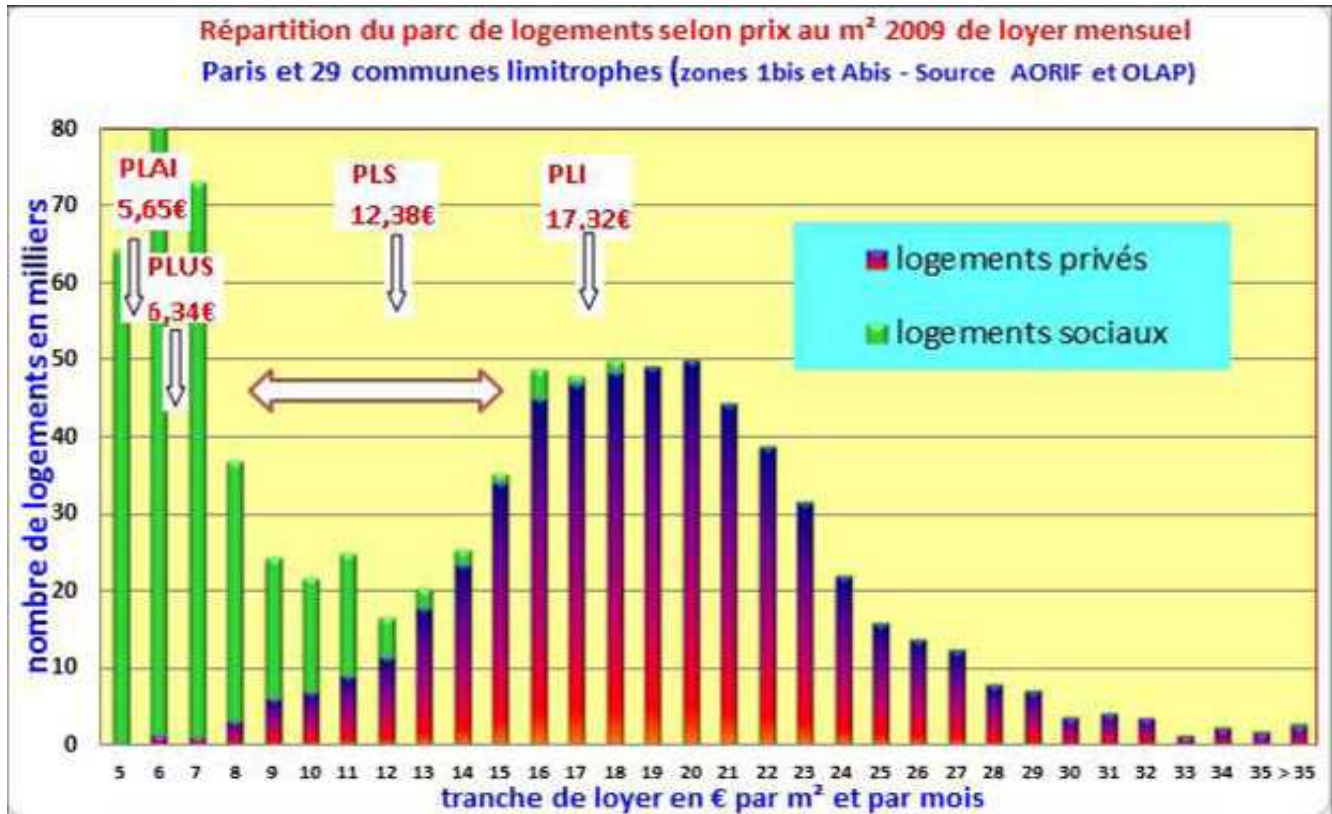
logements sociaux pour les agglomérations de plus de 50000 habitants, loi ALUR de 2013 qui monte ce pourcentage à 25 % et durcit les pénalités.



... et SNL vint

Le logement social en Île-de-France

1 191 500 logements locatifs sociaux étaient gérés par les organismes franciliens en 2013. La situation du logement locatif en Ile de France et celle du locatif aidé en particulier est très bien illustrée par la figure ci-dessous :



La distribution des logements en fonction du loyer par m² fait apparaître deux courbes quasiment disjointes pour le secteur privé et les logements sociaux, c'est-à-dire les locatifs aidés. Dans le locatif du secteur privé, le loyer d'un 60 m² est généralement situé dans la fourchette [900 €, 1400 €]. Quand on sait que la moitié des salariés gagnent moins de 1730 Euros (salaire net), il est facile d'en déduire qu'en l'absence de patrimoine hérité, la majorité des salariés ne peut se loger que dans le locatif aidé. Cette situation dissuade les bénéficiaires de logements sociaux de les libérer et génère une forte pénurie qui ne s'exprime pas de la même façon dans les divers départements de l'Île-de-France.

Toujours en 2013, le parc social représentait 23% des résidences principales d'Île-de-France. 50% de ce parc social étant concentré sur 5% des communes, représentant plus d'un 1/3 de la population francilienne.

En 2013, 31 165 logements sociaux ont été financés en Ile-de-France (8 075 PLAI, 11 501 PLUS et 11 589 PLS), (27 071 en 2012).

91 200 logements locatifs sociaux ont été offerts à la location en 2012 : 75 000 logements locatifs sociaux ont été remis en location et attribués et 16 200 ont été mis en service pour la première fois en tant que logements sociaux -

Le taux de rotation dans le parc social francilien est de 6,4% (10% au plan national) - (2013)

Tour de l'Essonne des GLS

DOURDAN

Une lettre de Anne-Françoise

Bonjour Françoise,

C'est avec intérêt que je lis *La Lucarne*, j'aurais souhaité vous donner des informations intéressantes sur Dourdan... mais...de ma lorgnette il ne se passe pas grand-chose, mis à part, et j'en suis heureuse, la grande toilette de la façade réalisée dernièrement. Maintenant je peux parler d' SNL et des logements proposés aux familles autour de moi avec fierté. (Au 31 janvier il y a 9 logements temporaires = dont 2 familles avec chacune 4 enfants, 3 familles avec 1 enfant + des personnes seules).

L'an passé avec l'enthousiasme de Marion, nous avons réussi à regrouper les locataires pour quelques travaux dans la cour, surtout aux beaux jours, pour un peu de jardinage (désherbage, fleurissement).

Peu à peu les locataires sortaient de leur « antre » pour venir nous retrouver ! Maintenant je ne suis plus une inconnue pour eux et inversement...

Avec une jeune fille, nous avons tenté de faire une activité pour Halloween, personne n'est venu !!! Le jour, l'heure, n'étaient sans doute pas adaptés. Maintenant cette personne n'est plus disponible....

Je cherche donc comment rencontrer les locataires*, et comment recruter des bénévoles**, il me faut être patiente et inventive et j'étudie toutes les suggestions.

Bien cordialement

Anne-Françoise GARNIER

*ceux-ci sont difficiles à joindre : pas de nom à chaque porte ! Un interphone à la grille dans la rue, mais sans noms ! Seuls le téléphone et la boîte aux lettres sont à ma disposition, je dois donc prendre R.V. ... ceci ne favorise pas le contact spontané et direct !!!

J'envisage d'utiliser le local commun pour un « café-rencontre », mais avant de le lancer je suis en train de faire mon enquête sur le jour et l'heure favorables. Je cherche également comment personnaliser l'entrée de chaque logement, afin que ceux-ci ressemblent moins à des « cellules » !

** les bénévoles éventuels, j'ai sous le coude des noms pour des actions ponctuelles, c'est déjà bien, ça avance petit à petit.

(Sur Dourdan voir aussi dans les Pages ouvertes.)



Orsay

Pour rendre le comble habitable ce ne sont pas des lucarnes mais des châssis de toiture qui couronnent la maison abritant les locataires de SNL Orsay. Economie oblige pour cette jolie construction typique de la région et que des anciens du groupe local ont réussi après bien des démarches à faire céder à bail à SNL par la commune, il y a une quinzaine d'années. C'était l'ancien bureau de poste d'un petit bourg de la Seine-et-Oise, façade en rocaille de débris de meulière, linteaux métalliques avec leurs rosaces, surmontés d'arcs de décharge en brique sur les ouvertures. Abandonnée depuis des années, la maison a été entièrement aménagée et permet de disposer de six petits logements de une ou deux pièces comportant un séjour avec coin cuisine, parfois une chambre, une salle de bain et une toilette intégrée ou séparée.

Pour le nouveau bénévole qui écrit ces lignes, cette réalisation tient du tour de force et de la diplomatie.

Nous le constatons dans nos tentatives actuelles pour renouveler cet exploit, en imaginant d'éventuelles opportunités mais nous habitons dans une commune où les agences immobilières sont nombreuses. Nous ne sommes pas les seuls à lorgner les persiennes fermées ou les toiles d'araignées .

Ces six logis ont vu passer près de 50 personnes qui, pour la majorité d'entre elles, ont réussi à se reloger de manière pérenne. Le nombre réduit de pièces et la situation particulière des intéressés font que souvent ce sont des mères, ou grand-mères, avec enfant(s) qui se retrouvent dans la maison. Du fait de son ancienne affectation, elle est bien située, proche du centre et de la superette, plus éloignée de la station du RER (10 minutes environ). De nombreux anciens locataires ont gardé des liens d'amitié avec les membres du groupe local, certains étaient venus à la fête de 30 mai dernier à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Lorsqu'un logement se libère notre travailleuse sociale, Mary qui vient de remplacer Sandrine, n'a malheureusement que l'embarras du choix pour nous proposer une personne, compte tenu du nombre de situations urgentes qui conduisent



à des choix difficiles. Bien évidemment notre professionnelle suit les locataires dans leurs démarches et la résolution des problèmes de chacun. Les bénévoles se réunissent avec elle une fois par mois et bien sûr au cas par cas pour des locataires particuliers dont répondent deux bénévoles du groupe.

Depuis un peu plus d'un an de nouveaux retraités, jeunes ou moins jeunes, sont venus épauler ou relever l'équipe de bénévoles chevronnés. Pour les nouveaux dont je suis il s'agit d'aguerrir sa bonne volonté de départ en se formant auprès des anciens et des stages organisés à Marolles. Se familiariser avec les sigles, (par exemple j'ai cru un certain temps que T.S. signifiait « travaux supplémentaires » et GLS un nouveau combustible) mais plus sérieusement essayer de se professionnaliser un peu. Chacun y met du sien et quand arrive dans le groupe une ancienne Professeure des Ecoles qui s'emploie auprès des gamins et gaminés dont les mères sont débordées puis un ancien ingénieur en bâtiment capable de réparer ou d'identifier les réparations à mettre en œuvre pour pallier les avaries du navire, la vie est belle pour le groupe local d'Orsay !

René Verlhac



Un bel après-midi avec le cirque Rudi Llata , 12 décembre 2015

En arrivant, vers 17h avec « ma locataire » et ses 2 enfants de 5 ans, j'ai trouvé sous le chapiteau, une joyeuse « pagaille animée » autour de la piste, parce que sur celle-ci c'était du sérieux. Des jeunes de 4 à 14 ans s'initiaient, sous la conduite attentionnée de Neil Hendricks au maniement du trapèze dans l'objectif de réaliser une figure d'équilibre digne de l'homme de Vitruve de Léonard de Vinci, bras et jambes écartées .

Sur une autre partie de la piste, une petite file de jeunes entre 4 et 12 ans attendaient patiemment leurs transformations en lion, en chat, en papillon ou en dragon sous la baguette magique de Claudia Hendricks.

Alors que la piste a été libérée des acrobates et des papillons et autres animaux, nous sommes invités à venir partager un copieux goûter préparé par les invités à la soirée. Peu de temps après cet intermède gustatif et rafraîchissant, une musique entraînante et rythmée attire sur la piste une majorité d'enfants et quelques adultes qui forment par moment des rondes endiablées. La musique s'arrête et la piste se vide pour faire place à quelques jeunes chanteurs et chanteuses. Ils nous offrent un répertoire de chansons,



parfois interrompues brusquement par un trou de mémoire mais néanmoins vivement applaudies par le public bon enfant et indulgent. Enfin la consigne d'éteindre les téléphones portables annonce le début de la représentation du cirque Rudi Llata.

Le spectacle est le récit d'une histoire farfelue, mais attachante : une histoire de science fiction en vidéo projetée sur un grand écran qui relie entre eux une large variété de numéros sympathiquement originaux. Il s'agit d'une héroïne virtuelle qui a le don de voyager dans l'espace et le temps. Celle-ci et les personnages de l'histoire, apparaissent bien vivants au cours de diverses séquences enchaînant sur



la piste acrobaties, équilibres, humour et magie, ponctuant les déboires de l'héroïne à la recherche d'un monstre. L'entracte a permis d'alimenter les gourmands de pop corn et de barbe à papa en créant parfois, quelques jalousies et envies non satisfaites pour des gadgets lumineux. Le spectacle s'est ensuite poursuivi entre ombres et lumières mettant en valeur les scènes de clown – un bouffon et sa boîte à musique : rigolades assurées ! Finalement est découvert le monstre pourchassé au cours de l'histoire : il ne cherchait en réalité qu'à s'amuser en bonne compagnie.

Pendant quelques instants, au cours de cette soirée, je me suis retrouvé au travers des yeux des enfants, en 1952 dans la magie du cirque Bouglione, installé sur la grande place de Ravensburg, en Allemagne.

Cet après-midi du samedi fut aussi un vrai partage de petits bonheurs et de rencontres amicales entre bénévoles, salariés et locataires de SNL qu'on ne distinguait plus les uns des autres. Merci aux organisateurs et à toute la troupe du Rudi Llata Circus pour ce beau moment.





Noël à Bruyère – le – Chatel , vendredi 18 décembre 2015 avec les pensions de famille de Bruyères, Dourdan, Palaiseau, Etampes et Massy.



SNL
Merci pour tout, ce que vous faites pour nous se suis très heureux grâce à vous car c'est moi qui fête dans ce lieu d'un cauchemar comme avant. Je suis dans un rêve. J'adore toutes nos propositions et toutes les activités que vous faites pour nous. J'aimerais bien faire une sortie au zoo, car j'adore les animaux et qui peut se travailler peut-être là-bas. En tout cas
Merciiii!!!
SNL Milla

...et à ETRECHY





Histoires de galettes

La galette à Bures – sur - Yvette

Nous avons décidé de renouveler l'invitation des locataires pour la galette. La date a été fixée après les avoir informés et en proposant plusieurs jours. Donc ce fut fixé au samedi 16 janvier dans une salle de la mairie. Tout le monde fut prévenu. Marie France se chargea d'acheter les galettes et les boissons (jus de fruits, thé, café, ...).

Sur les douze familles hébergées à Bures, cinq sont venues. Nous étions tous contents de nous retrouver : accueillir les nouveaux, faire connaissance... les enfants ont profité du grand tableau qui se trouvait dans cette salle pour jouer... et Michel a pris des photos.

Nous recommencerons !



La galette à Orsay

Nous aussi nous avons décidé de proposer une galette aux cinq ménages d'Orsay : nous n'avons pas proposé plusieurs dates. Nous avons tout apporté. Nos galettes-maison étaient magnifiques. Résultat : une seule locataire est venue. Il faudra recommencer ! Mais autrement !!!

Françoise Bastien

Françoise Le Gall





Opération Chocolats 2015

En 2011 c'était la 13ème année de l'opération chocolats : Françoise et Dany du GLS des Granges-le-Roi pouvaient être fières d'annoncer dans *La Lucarne* d'avril 2012 que 1400Kg de chocolats avaient été vendus au profit de SNL.

En 2015, 17ème opération, le pli est pris : les responsables de GLS sont avertis suffisamment tôt, la date limite des commandes leur est rappelée, les bénévoles se mobilisent.

C'est toujours le GLS des Granges qui pilote la logistique il faut transporter 2 250 Kg de boîtes dans 3 véhicules depuis l'usine. Merci Yvon , Yves, Pascal, Michel et naturellement Monsieur le Maire des Granges, Jeannick Mounoury.

A Marolles, centralisation et répartition des commandes (merci Chantal).

Résultat : 25 300 € de bénéfices. Des fonds propres affectés au siège, qui devraient permettre, si tout va bien, de voir venir. A réitérer.



Prêts au départ



Danielle, la fournisseuse de chocolats et Michel chargent, encouragés par Françoise !



On reconstitue ses forces pour la route



Danielle toujours au chargement



Dany et la chocolaterie



Chargement terminé !



L'embaras du choix !



L'embaras du choix !



Mission accomplie



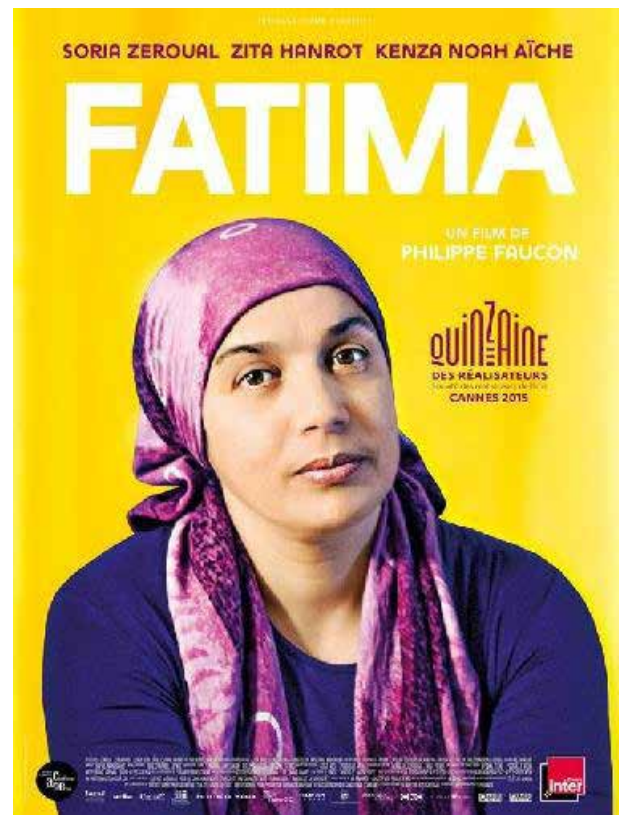
LOCATAIRES ET BÉNÉVOLES : LES LIENS SONT LÀ

Marie-Thérèse a demandé à Hafida, nouvellement arrivée à Orsay son témoignage : avec son groupe d'alphabétisation, elle a vu le film Fatima.

Elle, Fatima, a beaucoup souffert de la vie parce qu'elle ne parle pas français. Elle a été mariée, puis a divorcée avec deux filles. Elle a des problèmes avec ses deux filles. Ses deux filles partent à l'école et apprennent le français. Elle aussi va à l'école pour apprendre le français et cela va mieux. Elle peut faire des courses pour ses filles ; elle regarde comment font les autres. Elle fait aussi du ménage et en même temps va à l'école, ce n'est pas facile. Elle a eu des problèmes de santé et avec sa deuxième fille. Sa fille aînée, qui fait des études, a vu son nom sur la liste des reçus. Fatima était très fière d'arriver à lire son nom sur la liste. »

J'ai été touchée par les problèmes de Fatima comme les miens. Moi aussi j'ai été mariée et j'ai eu des problèmes avec mon mari : un divorce puis des logements différents à droite et à gauche. Je vais à l'école parce que j'ai besoin pour me débrouiller seule. Maintenant je connais : je vais à la préfecture seule, je prends le RER seule pour aller à Paris, je prends des rendez-vous seule. Je suis contente. Merci

Hafida (Orsay)



A Dourdan Jennifer donne des nouvelles Un échange de mails bien sympa

Jennifer et ses 4 enfants ont été locataires à Dourdan seulement 4 mois, voici le petit mot de réponse que je recevais le lendemain de son déménagement en février.

Anne-Françoise

Bonjour Jennifer,

J'espère que cette première journée se déroule bien et que la nuit a été bénéfique, et que vous avez pu récupérer toute cette fatigue et le stress. Votre appartement de Draveil est-il aussi calme qu'à Dourdan ? Les enfants doivent être heureux d'avoir leur chambre.

Je viens d'avoir un mail de Dany qui nous dit que votre logement a été laissé impeccable (ce que j'avais moi-même constaté) donc bravo et merci. Bonne continuation, je vous fais une grosse bise à tous les 5

Anne-Françoise

Bonsoir Anne-Françoise,

Nous avons passé une très bonne nuit de récupération ici à Draveil tout est très calme et paisible, nous nous sentons tous très bien et on s'y plaît beaucoup. Leurs premières journées d'école se sont très bien passées, ils s'y plaisent bien.

C'est très gentil d'avoir constaté la propreté du logement, je suis d'ailleurs très reconnaissante envers toute l'équipe de SNL pour m'avoir accordé cette chance d'être logée par eux particulièrement Nathalie.

Je tenais encore une fois à vous remercier pour votre gentillesse et tout nos échanges chaleureux. J'espère à très vite. On vous embrasse.



A Marolles, anecdotes relatant des situations vécues par deux de nos bénévoles : Fred et Emmie

Afin d'accueillir une famille à SNL, Fred et Emmie se joignent au travailleur social. Celui-ci, faisant visiter les lieux, précise, d'une part, les petites pratiques quotidiennes à effectuer pour entretenir le logement, d'autre part, les droits des locataires.

« Si un souci survient : éclairage défectueux, chaudière anormalement bruyante, etc, surtout prévenez-nous.

Sur ce, nous vous souhaitons une bonne adaptation. Bienvenue à SNL ! »

----0----

Voici de nouveaux arrivants, désireux de connaître le pays. Emmie les accompagne à la découverte de la commune.

« Voici la mairie, les écoles, les lieux d'accueil pour petits... Nous allons maintenant vers la bibliothèque. Au passage, remarquez les commerces, la pharmacie, le local des médecins, des infirmières...

Alors, bon contact avec tous ! »

----0----

Monsieur Paul Briant vient d'emménager avec son épouse et leurs deux enfants.

Que de papiers administratifs à remplir !

Que de courriers à rédiger !

Paul s'interroge, craint de faire des erreurs.

Fred va disposer d'un moment et offrir son aide.

« Merci de tout cœur, Fred »

----0----

Aujourd'hui, Armelle, maman de deux petits, logée par SNL doit se rendre à un rendez-vous médical la concernant.

« Que vais-je faire de Lily et Tony ? »

Emmie, mise au courant, va se rendre libre et offrir de veiller sur les enfants, de les occuper avec des jeux de construction, par exemple.

« Je prends les enfants chez moi et, à votre retour, quand vous viendrez les récupérer, nous prendrons ensemble un café ou un thé. Ainsi, partez tranquille ».

Armelle apprécie beaucoup.

Claire, locataire de SNL, projette de faire le plein de bouteilles de lait, pour le dernier né, pour la semaine. Mais, comme c'est lourd, ce chargement !

Comme d'habitude, Fred a pris ses dispositions pour effectuer l'aller et retour au centre commercial, avec sa voiture, emmenant Claire avec lui.

Ainsi, Bébé ne manquera pas de biberons !

----0----

C'est un grand jour, aujourd'hui, pour la famille Leberre. La maman est à la maternité où elle vient de donner naissance à leur deuxième enfant, Adam.

Monsieur Leberre voudrait bien apporter la grosse valise à sa femme en allant la voir.

Apprenant les faits, Emmie propose :

« Prenons ma voiture et je vous emmène ainsi que votre petit Louis. Une amie va nous accompagner ».

Très soulagé, Monsieur Leberre accepte joyeusement :

« Merci, Emmie. Au retour à la maison, vous viendrez, avec nous, fêter la naissance du petit Adam ».

Le voyage se passe sans encombres, jusqu'à la maternité.

Bisous à Bébé !

----0----

Quelle surprise ! Emmie reçoit la visite de Léine, ancienne locataire SNL, désireuse de revoir Emmie et aussi de révéler sa nouvelle vie.

Très touchée par la venue de Léine, Emmie la reçoit avec un goûter, thé et petits gâteaux.

Toutes les deux sont heureuses de se retrouver et elles se remémorent les bons moments passés ensemble, il y a déjà deux ans.

Bonne continuation pour Léine !

----0----

Conformément au but de SNL, des locataires quittent les lieux pour habiter un logement plus spacieux, parfois dans une autre commune.

Une autre famille va les remplacer.

Fred et Emmie s'adaptent à leurs nouveaux arrivants et, chacun y mettant du sien, petit à petit, la convivialité s'installe.

Longue et bonne vie à SNL !

Vous souhaitez agir en faveur du logement ? Participez à SNL financièrement

Les dons collectés par SNL Essonne sont intégralement affectés à la création de logements et l'activité 2015 de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion a permis :

- de mettre 23 nouveaux logements en service (Milly-la-Forêt, Massy, Lardy, Morsang-sur-Orge, Les Molières)
- au 31 décembre 2015, 104 nouveaux logements sont en préparation : 34 logements devraient être mis en habitation en 2016, et 34 en 2017. 3 dossiers sont en «panne».
- le service étudie la faisabilité de 31 nouveaux logements.

La création de logements dépend de vos dons. Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs.

Nous avons besoin de vous parce qu'ils ont besoin de nous.



FAIRE UN DON

En versant un don à SNL, vous bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous versez 100€ cela ne vous coûte que 25€ (loi Coluche)

Mme, M. :

Entreprise :

Adresse :

Tel. ou/et mail :

Je soutiens Solidarités Nouvelles pour le Logement et joins un don de : €

Groupe de la commune de :

Siège

Autorisation de prélèvement automatique

A retourner, accompagné de votre RIB ou IBAN, à :
Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° national d'émetteur : 43 27 96

Avec l'autorisation ci-dessous remplie :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Fait à : le :

Signature :

FAIRE UN PRÊT

Les dons à SNL Essonne sont utilisés à 100% pour la création de logements. Le financement de chaque logement est assuré en grande partie par des subventions qui ne sont obtenues que si l'association apporte 10% à 15% du prix de revient en fonds propres, constitués essentiellement de dons.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification de subventions mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

Les prêts ne portent pas d'intérêt. Ils permettent le fonds de trésorerie nécessaire en attendant les subventions sans recourir à des emprunts dont les frais viendraient alourdir les charges.

Je prête sans intérêt, pour 3 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Je prête sans intérêt, pour 9 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Fait à : le :

Signature :

LIVRET AGIR & CARTE AGIR

- un livret d'épargne classique dont la moitié des intérêts annuels est reversée à SNL et bénéficie de la réduction d'impôts liée aux dons.

- une carte bancaire classique qui génère, de la part de la banque, un don pour SNL à chaque utilisation par son détenteur.

Contact (pour plus de renseignements :

Pierre Grimaud, au **01 42 01 72 00**

ou par mail : **p.grimaud@snl-union.org**)

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur le site

www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et Twitter.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud – Rédaction en chef : Françoise Bastien.

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Béatrice Marteil.

Ont participé à ce numéro : Françoise Bastien, Germain Buffeteau, Emmanuel de Chambost, Hervé de Feraudy, Yves François, Anne-Françoise Garnier, Michel Julian, Françoise Le Gall, Béatrice Marteil, René Verlhac, Jean-Marc Weurlesse, Le GLS de Marolles-en-Hurepoix.

Maquette : Frédéric Bouchon.

Illustrations : Romain Barrier, Elian Guihard, Théophile Nancy, Leonor Pardon et de nombreux photographes amateurs.

Tirage : 2 200 exemplaires / Imprimé par Adunat Communication

Édition Avril 2016 / Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org